

CM1 2026/127

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS – ARRONDISSEMENT DE BETHUNE – CANTON D'AUCHEL



Ville de **MARLES-LES-MINES**
Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
SEANCE DU 19 MAI 2026



L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Mason MOREAU, Maire, en suite de convocation en date du 13 mai 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie, le 13 mai 2026.

Étaient présents : M. Mason MOREAU, M. Jérémy ROBBE, Mme Stéphanie LEGAY, M. Thierry TURLURE, Mme Aline MOREAU, M. Fabien PAUWELS, Mme Jennifer GREVET, Mme Aurélie VANNECKE, M. Alain GRESSIER, M. José TASSEZ, M. Didier PAILLART, Mme Sylvie VICHERY, M. Pascal DEMOL, Mme Karine POCQUET, M. Wesley GARNIER, Mme Lætitia DAUTREMEPUICH, Mme Audrey DUBRULLE, M. Fabrice DUBRAY, Mme Marina LONCKE, Mme Charlotte DESMARETZ, Mme Jessica FOURCROY, M. Jérôme DELPLACE, Mme Marie BOULOGNE, M. Jean-Marc WATTEL, M. COUVILLERS Nicolas.

Étaient absents représentés : M. Philippe LAISNÉ (pouvoir donné à M. Thierry TURLURE), Mme Annette GOZET (pouvoir donné à M. Nicolas COUVILLERS), Mme Karine DERUELLE (pouvoir donné à M. Jean-Marc WATTEL).

Étaient absents non représentés : Mme Caroline SZCZEPANIAK

Soit : 25 présents, 4 absents (dont 3 pouvoirs), soit 28 votants. Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Stéphanie LEGAY a été désignée par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées. Le procès-verbal de la réunion du 07 avril 2026 a été adopté sans observation.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 19.05.26.06

DU 19 MAI 2026

OBJET : DESIGNATION DU REPRESENTANT AU SEIN DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1650A relatif à la Commission Intercommunale des Impôts Directs,

Considérant que la Commission Intercommunale des Impôts Directs est chargée d'émettre des avis dans le cadre des travaux relevant de la fiscalité économique,

Considérant que dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la CIID pour la mandature à venir,

Considérant que les établissements publics de coopération intercommunale doivent au préalable recueillir les propositions des représentants de leurs communes membres par délibération du Conseil Municipal,

Considérant que pour siéger au sein de la CIID, chaque membre doit être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne, être âgé de 18 ans au moins, jouir de ses droits civils, être inscrit aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI, être familiarisé avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la Commission,

Le Premier Adjoint propose de désigner :

- Fabrice DUBRAY, en qualité de représentant titulaire de la commune au sein de la CIID
- Karine POCQUET, en qualité de représentant suppléant de la commune au sein de la CIID

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de son Premier Adjoint, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Désigne Fabrice DUBRAY en qualité de représentant titulaire de la commune au sein de la CIID et Karine POCQUET en qualité de représentante suppléante.

Le Maire, soussigné, certifie que la liste des délibérations examinées lors de la séance du conseil municipal du 19 mai 2026 a été, le 22 mai 2026, publiée sur le site internet de la commune et affichée à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Mason MOREAU

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire,

Marles-les-Mines, le 22 mai 2026

Le Maire,

Mason MOREAU